



Mise en demeure de payer par huissier

Par **mila34**, le **28/03/2014** à **18:49**

bonjour a tous,

je me tourne vers vous en espérant que quelqu'un pourra m'aider.

Je viens de recevoir une mise en demeure de payer par huissier me réclamant 217,79€ pour plusieurs commandes sur un site internet. Or ce n'est pas moi qui ai passé ni reçu cette commande. La personne qui a passé cette commande a choisi l'option "payer" dans trois mois. J'ai téléphoné au site et on me soutient que les colis ont été envoyés à mon adresse. Comment prouver que c'est faux? De plus j'ai reçu cette lettre alors que je n'ai reçu aucune des relances qu'ils m'auraient envoyées. Pourquoi ai-je alors reçu celle-ci? la personne que j'ai eu m'a dit qu'ils allaient faire une enquête auprès de la poste et de ne rien payer pour le moment.

que dois-je faire? faut-il que j'aille porter plainte car visiblement il y a une personne qui commande à ma place? je crains aussi que d'autres factures me parviennent.

Par **mila34**, le **29/03/2014** à **11:04**

quelqu'un pour me répondre?